

CANNE ÉCHO

Informations aux producteurs de canne

Août 2021 // n°92

SYNDICAT DU
Sucre
DE LA RÉUNION



| L'intégralité des Canne Echo est à retrouver en ligne sur : <https://sucre.re/>

LA SÉCURITÉ, ÇA COMMENCE PAR MOI !

L'industrie sucrière réunionnaise place la sécurité au cœur de ses priorités, c'est un enjeu primordial pour garantir de bonnes conditions de travail à l'ensemble des salariés, fournisseurs et partenaires. La politique de sécurité a pour objectif de limiter les accidents des plus bénins aux plus dangereux.

Un accident de remorque qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques a eu lieu samedi 17 juillet 2021 sur la plateforme de Bois-Rouge. Une défaillance du système d'attelage serait en cause.

Malheureusement cet incident n'est pas le seul. Cette année particulièrement la situation est alarmante, nous comptons un décrochage par jour en moyenne, depuis le début de la campagne sucrière.

« Il faut systématiquement vérifier le verrouillage de l'attelage avant de benner. C'est important, chacun est acteur de la sécurité pour lui et pour les autres » témoigne Jérôme Rigal, responsable du Pôle Canne de Bois-Rouge.

La vigilance est de mise !



LES RISQUES EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ SONT LOURDS ET NOMBREUX :

- Casse du matériel
- Accidents physiques : blessure, mort
- Non prise en charge de l'assurance en cas de bricolage maison de la remorque

ATTELAGE REMORQUES ET TRACTEURS SENSIBILISATION ET PRÉVENTION SUR LES CENTRES DE RÉCEPTION



Pour prévenir les risques de décrochage de remorque, une opération de sensibilisation et de prévention « sécurité attelage » est actuellement mise en place en itinérance sur l'ensemble des centres de réception auprès des conducteurs avec les conseillers machinisme de la Chambre d'Agriculture et les équipes agricoles de Tereos Ol.

Cette action de prévention sur le terrain permet un passage en revue des points techniques : conformité, entretien, qualité d'accrochage, vérification régulière et quotidienne, dangers et risques encourus.

Elle a pour objectif de sensibiliser les chauffeurs aux risques encourus lors d'une défaillance du système d'attelage et rappeler l'importance de la surveillance quotidienne du matériel. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Pôle Canne pour toute information sur cette action.





"L'expérience n'empêche pas l'accident!"

Luco Catherine,
Conseiller machinisme agricole à la
Chambre d'agriculture de La Réunion

Luco Catherine est Conseiller machinisme à la Chambre d'Agriculture de La Réunion depuis plus de 25 ans. Il anime les opérations de sensibilisation « sécurité attelage » sur le Nord Est. « *On note déjà de nets progrès sur le terrain depuis la 1ère opération initiée en 2019. Mais les accidents sont là. Il faut poursuivre la sensibilisation et la vigilance.* »

Il souligne que « *les chauffeurs ont acquis une solide expérience au fil des années. Mais attention à la routine qui réduit la vigilance. L'expérience n'empêche pas l'accident ! En effet, avec l'habitude, nous avons tendance à réduire notre perception des risques et à être moins attentif.* »



RAPPEL DES RÈGLES DE SÉCURITÉ :

- Pas d'enfant dans les tracteurs
- Une seule personne par tracteur sous les ponts
- Port des EPI : casque, gilet HV, chaussures de sécurité
- Vitesse limitée à 10 km/h
- Utilisation de l'échelle sécurisée



Informations aux
producteurs de canne

Août 2021 // N°92

Directeur de la publication : Philippe Labro

Crédit photo : Syndicat du Sucre

Syndicat du Sucre de La
Réunion
0262 47 76 76
info@sucre.re